



Dans le Val d'Oise, ma carte de coordination c'est comme ma carte vitale, je la présente.

Elle permet

- d'identifier tous vos professionnels de santé
- de suivre votre parcours de soins
- de faciliter votre retour à domicile en cas d'hospitalisation

Adressez-vous aux professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers...) et à ceux qui vous soutiennent à votre domicile (aides à domicile, équipes APA, travailleurs sociaux...).

Cette carte est personnelle, elle vous appartient.

MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) : les professionnels se mobilisent pour améliorer la coordination de leurs interventions.

